

Le Thor, le mercredi 24 avril 2024

Mesdames et Messieurs les élus
du Conseil Municipal du Thor

Objet : Convocation du conseil municipal
Références à rappeler : YBN/SM 2024-04607

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe que le conseil municipal se tiendra :

Mardi 30 avril 2024 à 19h00 Salle du conseil municipal

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 26 mars 2024

- **Rapport 24-032** : Communication des décisions du Maire
- **Rapport 24-033** : Construction d'un boulodrome couvert de plein air et d'un parking -Avenants n°1 aux lots N° 2 Gros Œuvre-Maçonnerie-Etanchéité /n°3 Charpente-couverture-bardage-EP-Accès toiture/ n°6 revêtements de sols faïences et n°8 Plomberie Sanitaires
- **Rapport 24-034** : Avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une médiathèque dans la maison Saint Roch au Thor : modification de programme
- **Rapport 24-035** : Actualisation du taux de la taxe d'aménagement majorée au secteur Pouvarel
- **Rapport 24-036** : Attribution d'une indemnité forfaitaire complémentaire pour les élections européennes
- **Rapport 24-037** : Création d'un poste d'adjoint technique
- **Rapport 24-038** : Demande de labellisation : Ville active et sportive auprès du Centre National des Villes Actives et Sportives

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Yves BAYON de NOYER,
Maire

